

TABLEAU 22

LA LOI SUR LA STABILISATION DES PRIX AGRICOLES
PROGRAMME POUR LE BŒUF

Année-récolte	Livraison année fin.	Prix de soutien (les 100 livres)	Prix du Marché* (les 100 liv.)	Subvention (par 100 liv.)
1976	31 déc. 1976	40,16\$ (95%)	Trimestriel	1,84\$-néant- 3,00\$-2,98\$
1977	31 déc. 1977	36,54\$ (90%)	49,19\$	aucune
1978	31 déc. 1978	42,91\$ (90%)	59,39\$	aucune
1979	31 déc. 1979	65,16\$ (90%)	76,44\$	aucune
1980	31 déc. 1980	78,55\$ (90%)	76,37\$	aucune

Source: Le secrétaire de la Commission de stabilisation des prix agricoles

* Indexé au prix de revient.